

Adhésion individuelle

Pourquoi adhérer ?

Dans une association, l'adhésion est un acte volontaire. C'est aussi un acte politique, dans le sens noble du terme, car c'est manifester son soutien à l'objet de l'association ainsi qu'aux valeurs qui le sous-tendent. Votre adhésion fait la différence en contribuant à atteindre nos objectifs et à augmenter notre représentativité.

Adhérer à l'APRIL permet :

- de défendre collectivement un projet de société ;
- de s'investir activement dans la vie de l'association à travers ses groupes de travail et ses actions ;
- d'être informé régulièrement des événements concernant les logiciels libres ;
- d'agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable ;
- de soutenir financièrement les actions de l'association.

Les avantages réservés aux adhérents :

- Soyez informé en priorité et régulièrement des projets, réflexions, initiatives et publications d'APRIL ;
- Participez à tous les groupes de travail d'APRIL ainsi qu'aux réunions réservées aux membres ;
- Proposez la création d'un nouveau groupe de travail ;
- Accédez directement à l'équipe d'APRIL ;
- Partagez avec l'équipe d'APRIL vos réflexions et orientations stratégiques ;
- Participez gratuitement ou à tarif réduit aux manifestations organisées par APRIL.

Votre adhésion fait une différence !

Nous avons besoin de vous !

L'association est déjà forte de plus de mille trois cents membres individuels. Rejoignez-nous.

Il est possible d'aider l'association en lui donnant du temps ou de l'argent. Mais il n'est pas nécessaire d'être un membre actif pour adhérer. Toutes les contributions sont les bienvenues !

Comment adhérer ?

Pour adhérer à APRIL il suffit de retourner le formulaire d'adhésion ou le remplir en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.april.org/association/adhesion.html>

L'APRIL joue depuis 1996 un rôle fondamental dans la promotion et la défense du logiciel libre par diverses actions auprès du grand public, des administrations, de l'industrie et du secteur de l'éducation, et par des opérations de sensibilisation auprès du gouvernement et des instances européennes.

Les membres de l'APRIL sont majoritairement des individus, de l'utilisateur au meilleur technicien. L'association n'est pas réservée aux experts du logiciel libre et compte des membres d'horizons très divers, et c'est ce qui fait sa richesse. Ce qui regroupe les membres de l'APRIL c'est l'importance accordée aux libertés. L'association, pour ses actions, a besoin des compétences les plus variées, et notamment celles qui ne sont pas du domaine informatique : communication, organisation, logistique, capacité de conviction...

L'année 2006 a été pour l'APRIL celle de la reconnaissance avec l'adhésion de grandes entreprises. Sur 1588 membres au 10 septembre 2007, l'association compte 57 entreprises et un réseau d'entreprises, 46 associations et un établissement public. Son équipe de permanents et ses bénévoles lui permettent de mener une action intensive en faveur du logiciel libre.

CONTACTS

APRIL, c/o Loïc Dayot
14, rue des Panoyaux, 75020 Paris.
Tél. : +331 46 49 25 15 - Fax : +331 46 49 25 01
Web : <http://www.april.org/> - E-mail : contact@april.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Benoît Sibaud, président.

tél. : +336 81 18 11 30, e-mail : bsibaud@april.org

Jean-Christophe Becquet, vice-président Education populaire

e-mail : jcbecquet@april.org

Olivier Berger, vice-président Recherche et enseignement supérieur

e-mail : oberger@april.org

Loïc Dayot, vice-président Collectivités

e-mail : ldayot@april.org

Christophe Le Bars, vice-président Entreprises

tél. : +336 80 40 47 67, e-mail : clb@april.org

Jérémie Zimmermann, vice-président Communautés

e-mail : jz@april.org

Sébastien Dinot, secrétaire

e-mail : sdinot@april.org, secrtaire@april.org

PERMANENTS :

Frédéric Couchet, délégué général.

tél. +336 60 68 89 31, e-mail : fcouchet@april.org

Alix Cazenave, chargée de mission

tél. : +331 46 49 25 15, e-mail : acazanave@april.org

Eva Mathieu, assistante de direction.

tél. : +331 46 49 25 15, e-mail : emathieu@april.org

Copyright ©2007 APRIL - <http://www.april.org/>

Ce document peut être reproduit par n'importe quel moyen que ce soit, pourvu qu'aucune modification ne soit effectuée et que cette notice soit préservée.



**PROMOUVOIR ET DÉFENDRE
LE LOGICIEL LIBRE**
www.april.org

Pionnière du logiciel libre en Europe, l'APRIL est depuis 1996 un acteur majeur de la **démocratisation** et de la **diffusion** du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone. Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés.

APRIL

Objectifs

L'APRIL a pour objectifs de :

- **Promouvoir** le logiciel libre auprès des particuliers, institutionnels et professionnels ;
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts ;
- **Obtenir des décisions politiques** favorables au logiciel libre ;
- **Favoriser** le partage de la connaissance.

Pour atteindre ses objectifs, l'APRIL s'appuie aujourd'hui sur une **équipe de permanents**. Elle travaille également à la création d'un Centre de Ressources en Informatique Libre projet (« Maison du Libre »).

Partenaires

L'APRIL est organisation associée de :

- EUCD.INFO
- FSF France
- Master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) de l'Université du Littoral Côte d'Opale
- Caisse des Dépôts
- Conseil Régional d'Île-de-France
- FFII

APRIL est membre de :

- ASTI
- Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'informatique et des composants électroniques
- Forum des Droits sur l'Internet
- ODF Alliance
- OFSET
- SCIDERALLE
- Signal SPAM

APRIL a été membre de :

- ADULLACT (septembre 2002 à juin 2007)

Projets 2005-2007

- Développer le réseau de professionnels et institutionnels
- Renforcer le maillage local et national
- Accompagner les actions de la communauté du logiciel libre
- Créer une « Maison du Libre »
- Participer à l'élaboration des programmes politiques
- Analyser l'impact culturel, social, juridique et économique des TIC pour élaborer des solutions équilibrées
- « Cap 1500 » : objectif de 1500 adhérents, atteint en juillet 2007
- Se doter d'une équipe de permanents élargie : juristes, chargé(e) de communication...

Promouvoir l'informatique libre auprès de nouveaux publics

Promouvoir

- Sensibiliser les décideurs aux tenants et aux aboutissants d'un passage total ou partiel au logiciel libre
- Accompagner les institutionnels dans leurs démarches liées au Logiciel Libre
- Participer ou organiser de grands événements (Sommet Mondial de la Société de l'Information, Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, Université d'Été de la Communication...)
- Promouvoir une législation progressiste en matière de droit d'auteur
- et de brevets
- Promouvoir les offres commerciales à base de logiciel libre
- Mettre en place des formations sur les licences et le contexte juridique du logiciel libre

Défendre

- Contrecarrer les campagnes de désinformation des opposants au développement du logiciel libre
- Informer les élus sur les dangers de certaines dérives juridiques et proposer des alternatives plus favorables aux principes du logiciel libre
- Être présent dans les cercles où sont élaborées les politiques en matière de TIC, de droit d'auteur et de brevet

Fédérer

- Initier un réseau de mutualisation des PME
- Renforcer les partenariats avec les associations sectorielles (éducation : OFSET, SCIDERALLE ; administrations et collectivités territoriales : ADULLACT)
- Renforcer les liens avec les associations locales
- Porter le nombre de ses adhérents à 1500 fin 2007

Une action reconnue !

APRIL est depuis l'origine forte de nombreux bénévoles. Leur mobilisation lui permet de participer activement à la reconnaissance du logiciel libre à travers de nombreuses actions, de la participation aux travaux du Forum des Droits sur l'Internet à la participation à l'organisation des « Rencontres Mondiales du Logiciel Libre », en passant par la sensibilisation aux enjeux du droit d'auteur et de la brevetabilité des élus français et européens.

Adhésion d'organisations

Pourquoi adhérer ?

Votre structure a besoin de tirer le meilleur parti du logiciel libre et pour défendre ses intérêts elle doit :

- exercer une veille permanente pour se tenir informé des opportunités et des menaces ;
- constituer et entretenir des réseaux relationnels institutionnels ;
- être éclairée sur les contextes juridiques et stratégiques ;
- contribuer à la défense de l'informatique libre face aux acteurs qui lui sont hostiles ;
- mieux faire connaître et valoriser son action.

APRIL est au coeur des grandes évolutions du logiciel libre. Adhérer à l'APRIL permet :

- de défendre collectivement un projet de société ;
- de s'investir activement dans la vie de l'association à travers ses groupes de travail et ses actions ;
- d'être informé régulièrement des événements concernant les logiciels libres ;
- d'agir sur les institutions par l'intermédiaire d'un partenaire incontournable ;
- de financer ou cofinancer des actions stratégiques.

Bénéficiez des avantages réservés aux adhérents personnes morales :

- Point annuel en face à face avec l'APRIL sur les priorités de l'année
- Intervention d'un orateur spécialisé de l'APRIL lors de l'une de vos manifestations ;
- Possibilité d'annoncer vos offres logiciel libre dans la lettre d'information de l'APRIL ;
- Accès aux services « mise en réseau », relations presse et au service juridique.

Comment adhérer ?

Pour les modalités d'adhésion des personnes morales vous pouvez nous contacter l'APRIL : contact@april.org, tél. +336 60 68 89 31.

<http://www.april.org/association/adhesion.html>

Liste des personnes morales adhérentes (au 10/09/2007) :

Entreprises : Adacore, AL'X Communication, Alca Torda, Alcôve, Alter Way, Ambika, Anaska, Ars Aperta, Areal, Bearstech, Cliss XXI, Conovae, DBM Technologies, Emencia, EMJ, Exemole, FON, Free Electrons, Ideia, Ikoula, Infoclip, INL, In libro veritas, Itaapy, Kelis, Linagora, Linbox, Logidée, Logilab, Mandriva, Mekensleep, Merethis, Mostick, Netaktiv, Neuf Cegetel, ON-X, O'Reilly, Pilot Systems, Pi-Lyon, Portaneo, Pragmatic Source, Process One, Proformatique, Ryxéo, Siloh, Solutions Linux, Starexpert, Steria, Sun Microsystems, Thales, Tranquil IT, Wallix, Wengo, Zephyris, Zend Technologies. Et le réseau Libre Entreprise.

Associations : AEGE, AFUP, Afpy, Apo33, Axul, Calvix, Cerell, Cetril, Chtinux, Coagul, CuTe, DFSA, ECONET Groupe Breizh, EPN BelleVie, EOF, Fertill, Framasoft, G3L, GCU, Geeknode, Infini, La Fabrique du libre, La Guilde, La Ligue de l'enseignement, Landinux, Libres-Ail(é)es, Linux Alpes, Linux Arverne, Linux Azur, Linux Nantes, Login, Lutzic, Médias-Cité, N@utile, Oisux, PaulLA, PostgreSQL, Réseau 2000, Rezel, Rhizomes, Root66, Solix, Starinux, Toulire, Tux Family, Ubuntu-fr. Et la Cité des Sciences et de l'Industrie.